



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 janvier 2012

La Banque Postale et la CGPME Paris Ile-de-France favorisent la création et la reprise des entreprises

Philippe Bajou, Membre du Directoire de La Banque Postale et Jean-François Roubaud, Président de la CGPME Paris Ile-de-France, fédération rassemblant près de 10 000 entreprises, ont signé une convention visant à favoriser la création et la reprise des TPE et PME franciliennes.

La Banque Postale a obtenu le 5 septembre dernier l'agrément de l'autorité de contrôle prudentiel lui donnant l'autorisation de commercialiser ses premières offres de financement pour les personnes morales (PME, TPE, Professionnels, associations, bailleurs sociaux, etc). Dans le domaine du financement de la création et de la reprise d'entreprise, la Banque Postale a décidé de s'appuyer sur des partenaires locaux ayant une connaissance approfondie du tissu économique local.

La CGPME Paris Ile-de-France fédère près de 10 000 entreprises, représentant l'ensemble des secteurs de l'économie francilienne, de l'industrie, du commerce, des services et de l'artisanat. Elle se donne pour mission de défendre leurs intérêts, d'accompagner la création des TPE en Ile de France et leur développement.

Dans le cadre de la convention commune signée en décembre 2011 La Banque Postale et la CGPME Ile-de-France organisent en faveur de leurs adhérents et clients respectifs des actions communes qui viseront à :

- contribuer au développement des TPE / PME franciliennes en leur proposant des actions et solutions appropriées en lien avec leurs besoins de financement ;
- promouvoir l'intéressement ;
- informer les dirigeants sur les enjeux relatifs à la gestion de leur patrimoine privé et professionnel ;
- favoriser la reprise d'entreprises et l'accompagnement de la transmission d'entreprises en Ile de France.

Aux côtés de la CGPME Paris Ile-de-France, La Banque Postale participe ainsi au développement de la vie économique locale et à l'accompagnement des créateurs d'entreprises en Ile-de-France.

En s'associant à La Banque Postale, la CGPME Ile-de-France tient ainsi à renforcer son engagement dans le soutien des TPE et PME en recherche de solutions de financement. Ces actions communes constitueront une nouvelle aide pour assurer la pérennité de ses entreprises adhérentes.



La Banque Postale se lance progressivement dans le crédit aux entreprises. A terme, elle proposera une solution complète de financement : crédit bail mobilier, crédit Moyen Terme de création / reprise d'entreprise crédits spécialisés (crédit bail immobilier puis affacturage), crédits syndiqués, de la facilité de caisse, ainsi que des offres de financement à ses clientèles de l'Economie Sociale. D'ici la fin de l'année de premières offres seront proposées à Paris, Lyon et Clermont-Ferrand. Le déploiement national sera opéré progressivement jusqu'à la fin du premier semestre 2012.

* *
*

La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

La Banque Postale c'est :

- 5,215 milliards d'euros de PNB
- 11,4 millions de comptes courants postaux
- 10,04 millions de clients actifs
- 480 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 5 981 Dab/Gab en France
- 322,7 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,6 millions de cartes bancaires, soit 10,8 % du marché
- 17 000 points de contact

(Chiffres à fin 2010)

La CGPME Paris Ile-de-France

La CGPME Paris Ile-de-France est le réseau francilien des dirigeants de TPE et PME. Organisation patronale, elle défend et représente les intérêts des PME. Elle anime un réseau d'adhérents, en valorisant l'échange d'expériences entre dirigeants de PME. Elle met en œuvre des actions pour faciliter la gestion quotidienne des PME et renforcer leur stratégie de développement. Plus spécifiquement, elle les accompagne en tant que tiers de confiance dans la recherche de crédits et de financements. Elle propose également des formations, diagnostics en entreprises, guides... sur des thèmes majeurs tels que la transmission d'entreprises, l'intéressement, la RSE, les marchés publics...